

Accueil Paysan

*La campagne à bras ouverts,
pour des vacances autrement.*



PAYSAN ACCUEILLANT AMÉNAGEUR **UN MÉTIER POUR LA TRANSITION** **AGROÉCOLOGIQUE**

Synthèse des résultats de recherche 2015-2020

Edité en septembre 2021

Ce document a été conçu dans l'objectif de restituer plus de cinq années de travaux de recherche menés par la Fédération Nationale Accueil Paysan autour du métier des adhérent-es Accueil Paysan : le métier de Paysan Accueillant Aménageur.

Il s'adresse aux acteurs institutionnels, de la recherche, de l'enseignement et du développement agricole et rural et il constitue une contribution d'Accueil Paysan à la réflexion sur les leviers de la transition agro-écologique.

Pour approfondir, en complément du présent document, vous pouvez consulter le [Rapport de recherche "Accueil à la ferme, système d'activité et nouvelles compétences professionnelles"](#) (également en ligne sur le site internet d'Accueil Paysan) réalisé par Agnès Terrieux et Bernard Mondy, les chercheurs ayant accompagné ce projet de recherche.

Rédaction et relecture du document :

- les membres de la commission recherche et développement
- les membres du conseil d'administration de la FNAP
- Manon DAMALIX, chargée de recherche et développement, FNAP
- Agnès TERRIEUX, chercheure, laboratoire CNRS 5193 LISST-Dynamiques rurales
- Bernard MONDY, chercheur, laboratoire CNRS 5192 LISST-Dynamiques rurales



Cette œuvre est mise à disposition sous licence Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France. Vous pouvez réutiliser le contenu de ce document, sans le modifier, en créditant son auteur-riche (la Fédération Nationale Accueil Paysan). Les réutilisations commerciales ne sont pas autorisées.

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>

MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Fondé sur le développement de l'activité d'accueil du public dans les fermes, le réseau Accueil paysan a vite pris conscience du caractère spécifique du métier exercé par ses adhérents, ainsi que son potentiel pour l'avenir de l'agriculture. Ainsi, le réseau Accueil Paysan s'interroge depuis sa création sur la définition du métier de ses adhérents : Paysan Accueillant Aménageur. Le projet de recherche mené dans le cadre du programme national de développement agricole et rural 2015-2020 a permis de structurer notre réflexion dont les conclusions vous sont présentées dans ce document. Nous voilà arrivés à l'aboutissement d'une période de près de six ans, riche en travaux et en échanges, et nous tenons à remercier toutes les personnes qui y ont pris part. Pour notre part, nous retenons de ce projet la force de l'identité des adhérents du réseau, qui ont su caractériser ensemble ce métier qui est le nôtre et dont nous sommes fiers, en particulier parce qu'il s'inscrit dans un projet sociétal plus humain et plus proche de cette terre qui, au fond, ne nous appartient pas.

Les activités d'accueil dans toute leur diversité (agritourisme, accueil social, accueil éducatif, etc.), de par leur rôle pour la pérennité économique, sociale et environnementale des fermes, pour la vitalité des territoires ruraux, comme espace de dialogue, d'éducation, d'ouverture entre des mondes qui gagnent à mieux se connaître, nous apparaissent aujourd'hui plus que jamais, comme un vecteur d'installation agricole et de maintien en activité de fermes à taille humaine.

Si le projet de recherche a prouvé que le métier de Paysan Accueillant Aménageur est un métier d'avenir, il a également montré qu'il est nécessaire d'avoir les compétences adéquates pour l'exercer. Encore faut-il pouvoir acquérir ces compétences ! Ce n'est pas toujours le cas des nombreuses personnes qui

frappent actuellement à la porte d'Accueil Paysan, tout simplement parce qu'il n'existe pas de formation complète. C'est ce constat qui motive nos actions actuelles et à venir auprès des porteurs de projet, dont l'expérimentation d'une formation "Paysan Accueillant Aménageur" en partenariat avec des CFPPA, pour permettre à des jeunes - ou moins jeunes - de s'installer en Agriculture Paysanne et ainsi contribuer à maintenir et développer la vie dans nos campagnes.

Les conclusions de ce projet renforcent notre ambition de participer à la définition et à la diffusion d'une agriculture paysanne, citoyenne et territoriale, tant elle nous semble, face au bilan dramatique de l'agro-business (disparition et paupérisation des paysannes et paysans et, avec eux, de leurs cultures et de leurs compétences, pollutions massives et destruction de la biodiversité, conséquences sanitaires, etc.), la seule option pour une agriculture et alimentation respectueuse du vivant.

Pour cela, nous comptons poursuivre et accentuer notre investissement dans le Pôle InPACT, aux côtés des autres structures membres, pour proposer aux porteuses et porteurs de projet et aux paysannes et paysans des formations complémentaires de celles de l'enseignement agricole adaptées à leurs projets. Nous entendons également peser sur la construction des politiques publiques pour rendre possible, non pas quelques installations alternatives, mais un indispensable et massif mouvement d'installations agricoles et agri-rurales.

Pour finir, nous tenons à souligner notre attachement et notre amour pour ce métier, convaincus qu'il peut constituer une source d'épanouissement pour beaucoup, comme il l'est pour nous.

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	P.3
AVANT-PROPOS.....	P.5
1. LE MÉTIER DE PAYSAN ACCUEILLANT AMÉNAGEUR, REFLET DE L'AGRICULTURE QUE DÉFENDENT LES ADHÉRENT·ES	P.7
Une combinaison d'activités incluant de l'accueil formant un projet unique d'agritourisme.....	p.7
Un métier qui traduit une vision multifonctionnelle de l'agriculture.....	p.9
La ferme paysanne multifonctionnelle insérée dans son territoire comme support et incarnation du projet formant système.....	p.13
2. LE MÉTIER DE PAYSAN ACCUEILLANT AMÉNAGEUR, UNE PROPOSITION POUR LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE.....	P.15
Un métier en phase avec les évolutions des aspirations sociétales	p.15
Un métier favorable à la transition agroécologique.....	p.16
Un métier qui contribue à l'installation agricole	p.17
3. FORMER AU MÉTIER DE PAYSAN ACCUEILLANT AMÉNAGEUR ...	P.19
Les compétences nécessaires à l'exercice du métier	p.19
Proposition de formation : accompagner la maturation du projet.....	p.21
CONCLUSION	P.26

LE RÉSEAU ACCUEIL PAYSAN

Accueil Paysan

Accueil Paysan, association Loi 1901, est un mouvement d'éducation populaire créé et animé depuis 1987 par des paysannes et paysans et des acteurs ruraux, engagé·es en faveur d'une agriculture paysanne et d'un tourisme durable, équitable et solidaire. Notre mouvement est issu des difficultés rencontrées dans le monde agricole face à un contexte politique défavorable dans les années 1970-1980. Fondé sur l'esprit de la Déclaration Universelle des Droits Humains, Accueil Paysan permet aux paysan·nes de vivre dignement sur leur territoire, par l'accueil au sein de fermes.

Le projet politique de la FNAP

Accueil Paysan, en s'appuyant sur les valeurs de l'Agriculture Paysanne¹ et d'un tourisme durable, équitable et solidaire, vise à promouvoir et à défendre le métier de paysan, au sein duquel nous revendiquons la nature agricole des activités d'accueil à la ferme et les identités culturelles paysannes qui l'accompagnent. Nous considérons que l'accueil est facteur de développement local, économique et social, car il permet d'échanger sur nos modes de productions, nos savoirs et savoir-faire et de faire découvrir aux personnes accueillies un territoire.

¹ Telle que définie par la FADEAR dans la charte de l'Agriculture Paysanne : <https://www.agriculturepaysanne.org/la-charte-de-l-agriculture-paysanne>

LE PROJET DE RECHERCHE “PAYSAN ACCUEILLANT AMÉNAGEUR”

Aux origines du projet

Les adhérentes et adhérents d'Accueil Paysan ne se reconnaissaient pas dans la définition courante du métier d'agriculteur², qui donne une place centrale aux seules activités de production et aux compétences techniques. Cette définition prend source en effet dans une représentation du métier qui entretient le productivisme agricole, que nous rejetons au profit d'une agriculture à visage humain, facteur de préservation des ressources, de dynamisme dans les territoires ruraux et de lien social. C'est pour valoriser cet autre visage de l'agriculture, en s'appuyant sur l'expérience des adhérent·es Accueil Paysan, que le réseau a construit le projet de recherche “Paysan Accueillant Aménageur”.

La programmation PNDAR 2015-2020 du Ministère de l'Agriculture

La Fédération Nationale Accueil Paysan a bénéficié d'un financement du Ministère de l'Agriculture dans le cadre du Programme National de Développement Agricole et Rural (PNDAR) 2015-2020, dont l'objectif est de proposer des actions de recherche, de réflexions collectives, d'innovation et de diffusion de connaissances sur des systèmes de production et des modes d'organisation basés sur les principes de l'agroécologie³. Ce soutien du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation est la concrétisation de la reconnaissance d'Accueil Paysan comme Organisme National à Vocation Agricole et Rurale (ONVAR).

Objectifs initiaux du projet “Paysan Accueillant Aménageur”

Les objectifs que nous nous sommes fixés au démarrage du projet étaient :

- de resituer l'activité agricole comme composante d'une combinaison d'activités, de ressources et d'acteurs ;
- de faire reconnaître le bien fondé de la combinaison d'activités d'Accueil Paysan et l'impact de cette combinaison sur la mise en place de bonnes pratiques agricoles et notamment de pratiques agroécologiques.

Méthodologie de recherche

Pour mener à bien le projet, la FNAP a mobilisé les compétences du laboratoire CNRS 5193 LISST-Dynamiques Rurales qui a réalisé une analyse des compétences détenues et mises en oeuvre par les adhérentes et les adhérents Accueil Paysan et une étude des compétences souhaitées pour participer au développement de l'agroécologie, à la fois dans le cadre de la production, de la transformation et de l'insertion territoriale des fermes via leur activité d'accueil ou d'animation.

Les enquêtes ont pris la forme de questionnaires envoyés à l'ensemble des adhérent·es (échelle nationale, 402 répondants⁴), puis des entretiens semi-directifs (145 répondants) qui furent conduits dans chaque région sous la responsabilité des groupes locaux ou régionaux (80 enquêteur·trices issu·es du réseau) auprès d'un panel d'adhérent·es représentatif·ves de la diversité du réseau. Il a été établi un inventaire et un classement thématique des compétences à acquérir pour exercer le métier.

Gouvernance du projet

La gouvernance du projet, en lien avec le conseil d'administration de la Fédération nationale Accueil Paysan, a été assurée par un groupe de travail, “le groupe développement”, constitué d'adhérent·es du réseau, de salarié·es de la FNAP, de deux chercheur·es du laboratoire LISST-Dynamiques Rurales et d'Ami·es d'Accueil Paysan⁵.

Des présentations régulières des travaux et des résultats ont été faites à chaque Assemblée Générale de la FNAP et les grandes orientations votées à cette occasion.

² Le référentiel en vigueur en 2015 était celui du “Responsable d'exploitation agricole”, aujourd'hui devenu celui du “Responsable d'entreprise agricole”.

³ Le projet est adossé à la transition agroécologique : “qui vise à concilier la performance économique et la performance environnementale. Ces deux aspects doivent être désormais abordés globalement et de manière articulée. Le projet agro-écologique vise ainsi à produire autrement en repensant nos systèmes de production. C'est un changement des pratiques agricoles, mais c'est aussi une autre façon de penser” (MAAF, 2014).

⁴ 44,5% des adhérents

⁵ L'association des amis d'Accueil Paysan intervient en soutien moral et financier d'Accueil Paysan. Ses membres prennent part aux travaux de la FNAP.



1. LE MÉTIER DE PAYSAN ACCUEILLANT AMÉNAGEUR, REFLET DE L'AGRICULTURE QUE PRATIQUENT ET DÉFENDENT LES ADHÉRENT·ES

Les travaux de recherche ont permis de caractériser le métier - son exercice et les compétences qu'il requiert - des adhérent·es Accueil Paysan, à la fois dans ce qui est commun à tous les membres du réseau, mais aussi dans sa complexité et ses variations. S'il y a autant de manières d'exercer ce métier que d'adhérent·es, toutes traduisent une vision de l'agriculture et, plus encore, une vision de la société, qui leur est commune et qu'ils/elles partagent avec les personnes accueillies sur la ferme dans le cadre des activités d'accueil.

Une combinaison d'activités incluant de l'accueil formant un projet unique d'agritourisme

Les activités liées à la gestion du projet agritouristique sont communes à tous·tes les adhérent·es et constituent le cœur du métier des Paysans Accueillants Aménageurs.

En plus de l'activité de production de biens alimentaires, le Paysan Accueillant Aménageur organise et réalise, partiellement ou en totalité, une ou plusieurs activités. Ce sont ces activités qui, combinées entre elles et intégrées à la ferme de manière pensée et délibérée, vont former un projet unique d'agritourisme, propre à chacun des membres du réseau.



Voici la liste - non exhaustive - d'activités pratiquées par les adhérent-es Accueil Paysan :

Activités liées à la gestion du projet

- la conception, l'orientation et la réorientation stratégique du projet,
- la gestion humaine, administrative et financière, des ressources du projet
- la direction des opérations techniques en veillant à leur imbrication et complémentarité...

Activités liées aux prestations d'animation ou de visites en lien avec la ferme et le territoire

- la conception des animations ou des visites,
- la conduite des visites (échange autour de l'agroécologie, des techniques culturelles, des incidences de la production sur le milieu et le territoire, etc.),
- la mise en oeuvre des activités,
- la mise à disposition d'information, d'indications et de supports de découverte du territoire (agriculture, nature, culture, patrimoine),
- la mise en relation des personnes accueillies avec d'autres prestataires...

Activités liées à la production

pour lesquelles il se réfère aux principes de « l'Agriculture Paysanne »⁶.

Activités liées à la commercialisation des produits et des prestations de service proposés

- la vente des produits,
- la communication et la promotion des produits et prestations proposés en prenant en compte les attentes des personnes accueillies...

Activités liées aux prestations d'hébergement

- l'accueil des hôtes à leur arrivée,
- l'aménagement des locaux,
- le nettoyage et la préparation de l'hébergement avant chaque arrivée,
- l'entretien et la réalisation des travaux courants,
- la réalisation de l'état des lieux à l'arrivée et au départ des hôtes,
- la mise en lien de l'hébergement avec les autres activités pratiquées sur la ferme...

Activités liées à l'aménagement de l'espace et à la valorisation du patrimoine

- la plantation de haies,
- l'entretien des ripisylves,
- l'entretien des sentiers,
- l'entretien de zones naturelles,
- la rénovation de bâtiments...

Activités liées aux prestations de restauration

- la conception des menus,
- la préparation des menus avec les produits issus essentiellement de la ferme ou des fermes voisines,
- prise en charge du service à table,
- l'information et la sensibilisation des personnes accueillies autour des produits proposés (qualité des produits, modes de production, etc.)...

Activités liées à la construction de décisions collectives

- la participation au collectif de travail
- la participation à la vie de l'association locale Accueil Paysan
- la participation à des actions syndicales
- la participation aux décisions concernant le territoire où est insérée la ferme...

⁶ Notre propos visant à élargir la définition de l'agriculture, nous avons fait le choix de ne pas détailler les activités de production agricole. Pour le détail des activités relevant des différentes étapes de la production, se référer au référentiel du BP REA.

Un métier qui traduit une vision multifonctionnelle de l'agriculture

Multifonctionnalité des espaces ruraux et de l'agriculture

Au cours des quarante dernières années, l'urbanisation croissante de la société a conduit à une forme renouvelée de demande de campagne, l'attrait pour les espaces ruraux a augmenté tout comme le développement des temps de loisirs et des moyens de transports ont facilité la possibilité de les fréquenter. **On a donc reconnu le fait que ces espaces avaient plusieurs usages et même plusieurs fonctions** (autrement dit des usages voulus en tant que tels), ce que Perrier-Cornet (2002) décrit comme trois grandes « figures » de la campagne :



« la campagne ressource » de l'agriculture et des activités économiques,



« la campagne cadre de vie » de la résidence et des loisirs,



« la campagne nature », espace de protection et conservation des ressources et équilibres naturels.

Dans le même mouvement, **les politiques publiques reconnaissent en 1999 la multifonctionnalité de l'activité agricole**, à savoir « l'ensemble des contributions de l'agriculture à un développement économique et social considéré dans son unité » (Laurent, 1999).

” **La complémentarité des activités est vitale pour la création de la ferme, son maintien ou sa transmission**



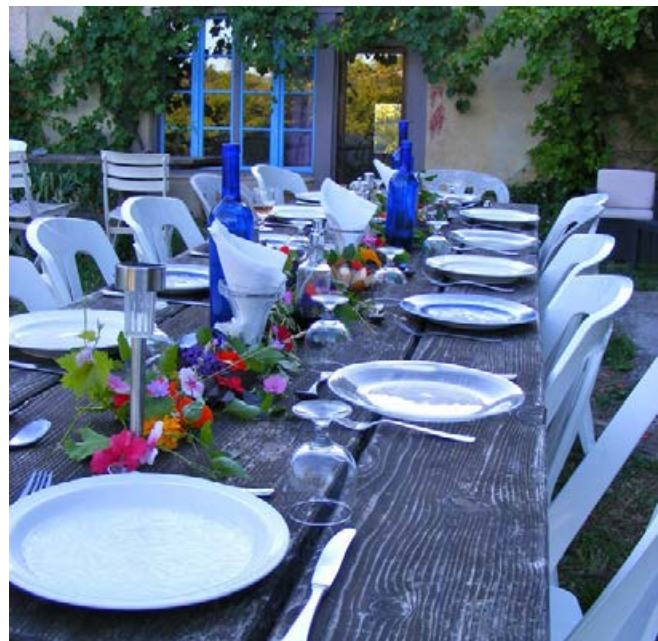
L'enquête montre que **dans l'activité des adhérent-es d'Accueil Paysan, ces trois figures de l'espace rural sont imbriquées et pensées comme interdépendantes**. Les fermes d'Accueil Paysan sont des entreprises conjuguant la « campagne ressource » avec la « campagne cadre de vie » en termes de production, d'accueil et d'entretien du patrimoine rural dans le cadre d'une activité agritouristique en interaction entre le territoire pensé comme une « ressource » et les politiques de développement local. La plupart du temps et à l'échelle des fermes, la complémentarité des activités est vitale pour la création de la ferme, son maintien ou sa transmission. Elle permet la création de valeur ajoutée puis la solidification d'emplois. Mais cette combinaison permet aussi, à l'échelle des territoires cette fois, un renforcement du lien social entre urbains et ruraux, et des formes originales de développement en contribuant à mieux faire connaître et valoriser le monde rural, à la cohésion sociale et à la conservation du patrimoine (ex : préservation de variétés végétales et animales anciennes). C'est notamment à travers la pratique d'activités de production qui font sens pour les paysans et les personnes accueillies, la médiation et le partage, que se dessine une plus grande compréhension des questions vives dans le monde agricole et rural et que progressent des formes d'agroécologie.

L'enquête montre aussi que la figure de la « campagne nature » est plus récente et émergente. La conception de la nature est ici celle d'un ensemble incluant des ressources – eau, sol, biodiversité – mais aussi des « fonctions » : cycles, régulations climatique, écosystémique etc., agencées par les activités humaines ; on commence à en parler comme de « services environnementaux » ou « écosystémiques ». « La campagne nature » c'est aussi « un paysage, ... un environnement, un patrimoine qui exigent des modifications dans les pratiques des agriculteurs et dans l'élargissement de leurs activités » (Beuret, 1997).

L'originalité des pratiques au sein d'Accueil Paysan est donc de combiner les activités et figures de la campagne sans les penser en termes de conflits d'usage entre acteurs aux intérêts divergents (entre agriculteurs et amateurs de sports de pleine nature, résidents et chasseurs etc.). N'ayons pas pour autant une vision trop idéaliste de la situation : les adhérent-es d'Accueil Paysan sont très conscient-es d'une opposition particulièrement forte avec les tenants d'un développement économique basé sur l'accueil par des exploitations agricoles surdimensionnées et spécialisées ou par des complexes touristiques, impliquant des aménagements lourds et artificiel. Par opposition, les adhérent-es se voient comme les défenseur-es d'un développement plus diffus, basé sur un tissu de petites unités économiques et des infrastructures légères, respectueuses de l'environnement. Ils sont très conscients que l'espace rural est le théâtre de conflits d'intérêt et de jeux de pouvoirs, qui se manifestent particulièrement autour des projets de développement.

Une multifonctionnalité qui s'exprime dans l'exercice du métier de Paysan Accueillant Aménageur

Les situations professionnelles significatives sont des situations-clés identifiées comme nécessaires au bon déroulement des activités de la ferme. Le tableau proposé page 11 présente un échantillon de situations professionnelles significatives identifiées par les adhérent-es comme caractéristiques du métier et les relie à la finalité des activités dont elles relèvent.



Situations professionnelles significatives	Finalités	Champs de compétence associé
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Élaboration du projet</i> ■ <i>Conduite et gestion du projet</i> ■ <i>Connaissance de l'agritourisme et de ses acteurs</i> ■ <i>Connaissance du territoire (acteurs, réseaux, ressources...)</i> ■ <i>Participation aux décisions concernant le territoire</i> ■ <i>Gestion comptable et financière</i> ■ <i>Coordination et cohésion du collectif de travail</i> ■ <i>Communication, promotion des produits et prestations</i> ■ <i>Construction de prix équitables</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Assurer la viabilité et la vivabilité du projet</i> ■ <i>Contribuer à la vie du territoire</i> ■ <i>Développer l'autonomie décisionnelle du Paysan Accueillant Aménageur</i> ■ <i>Faire du projet une source d'émancipation personnelle et collective</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Gestion stratégique de projet</i>
7	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Produire des biens alimentaires de qualité</i> ■ <i>Contribuer à l'autonomie alimentaire de la ferme, du territoire</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Production végétale et animale territorialisée</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Hébergement</i> ■ <i>Restauration (table d'hôte, table paysanne, ferme auberge)</i> ■ <i>Animation</i> ■ <i>Prise en compte des attentes des personnes accueillies et adaptation des prestations aux différents publics accueillis</i> ■ <i>Adoption d'une posture de médiation</i> ■ <i>Découverte de la ferme, les produits, le territoire, le patrimoine local</i> ■ <i>Orientation des personnes accueillies sur le territoire (loisirs, visites, points d'intérêt...)</i> ■ <i>Maîtrise de la réglementation</i> ■ <i>Gestion des modalités de réservation</i> ■ <i>Recherche d'information sur l'agritourisme</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Proposer des prestations d'accueil de qualité, accessible à tous</i> ■ <i>Donner à voir et rendre intelligible les réalités du monde agricole et rural</i> ■ <i>Permettre un dialogue serein entre urbains et ruraux, entre producteurs et consommateurs</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Accueil et médiation en milieu rural</i>
<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Connaissance du territoire et du patrimoine local</i> ■ <i>Préserver, développer la biodiversité naturelle et cultivée</i> ■ <i>Entretien des parcelles (cultures, pâturage, haies, forêt...) et des paysages</i> ■ <i>Entretien et rénovation des bâtiments</i> ■ <i>Conception de bâtiments</i> ■ <i>Entretien des sentiers touristiques</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Protéger, valoriser, régénérer les ressources territoriales à la fois pour leur valeur intrinsèque et en tant que ressources du projet</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ■ <i>Aménagement de l'espace et valorisation du patrimoine</i>

⁷ Le choix a été fait, dans le cadre de ces travaux sur le métier, de ne pas investiguer les situations professionnels significatives et les compétences liées à la production et de s'appuyer sur le référentiel professionnel du BP REA :

https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/bp/rea/bp-rea-refAvril-2017.pdf

Toutefois, il nous paraît indispensable pour la suite de questionner ce référentiel. C'est ce que nous comptons faire de manière collective avec les autres membres du Pôle InPACT.

Un métier qui traduit une vision de l'agriculture et du monde rural

A travers les finalités du tableau précédent, c'est une vision de l'agriculture et du monde rural qui transparaît. Les travaux de recherche nous ont donc conduit à préciser les fonctions de l'agriculture associées à cette vision.

Fonction nourricière

En raison de leur lien à la terre, les personnes qui exercent le métier de Paysan Accueillant Aménageur, lorsqu'elles cultivent, lorsqu'elles élèvent, lorsqu'elles transforment ses produits ou lorsqu'elles utilisent et valorisent les produits des fermes voisines, participent à un système agroalimentaire territorialisé⁸. Ce système, fondé sur des produits dont l'origine et la qualité sont bien souvent certifiés par des signes officiels (AOC, IGP, AB...), sur des circuits courts et des entreprises artisanales (produits fermiers, vente directe...), favorise une agriculture territoriale, multifonctionnelle et génératrice de valeur ajoutée. Dans le cas des adhérent·es Accueil Paysan, si tous·tes se retrouvent dans la fonction nourricière de l'agriculture et leur attachement à l'Agriculture Paysanne, la fonction nourricière est illustrée de bien des manières qui ne rentrent pas nécessairement dans la définition de l'activité agricole telle que définie par le code rural⁹. Ceci explique notamment la diversité de statuts des adhérent·es Accueil Paysan (agriculteur·trices, salarié·es, auto-entrepreneur·neuses, pluri-actif·ves, retraité·es, etc), qui nous pousse à ne pas limiter la fonction nourricière de l'agriculture aux seul·es détenteur·trices du statut d'agriculteur.

⁸ Les SAT visent la relocalisation de l'alimentation à l'échelle d'un territoire en prenant en compte les enjeux de son développement durable, s'inscrivant ainsi dans une démarche agroécologique. Ils englobent les organisations de production, de transformation, de distribution, de consommation et de gestion des déchets ainsi que leurs interrelations dans un territoire spécifique. Ils reposent sur le partenariat entre une multitude d'acteurs territoriaux, privés, publics et issus de la société civile. La valorisation des produits dans des filières le plus souvent courtes permet de structurer et de consolider ces dernières dans les territoires. (Antony Page, Audrey N'Diaye, Isabelle Duvernoy, Michel Duru. 2018. Système alimentaire territorialisé : Définition. Dictionnaire d'Agroécologie, <https://dicoagroecologie.fr/encyclopedie/systeme-alimentaire-territorialise/>)

⁹ C'est le cas des adhérent·es qui cultivent un potager ou mènent un petit élevage destiné à la consommation du foyer et des hôtes accueilli·es dans le cadre des prestations d'accueil à la ferme.

Fonction d'accueil et médiation

Faire acte de médiation, faciliter la compréhension et le dialogue entre urbains et ruraux, c'est aussi servir d'intermédiaire entre deux ou plusieurs solutions à un problème ou entre personnes. Les problèmes actuels de l'agriculture vont grandissant, les questions d'alimentation, de gestion et d'entretien de l'environnement sont très variablement perçues et comprises par la société. L'accueil à la ferme permet d'aborder entre paysan accueillant et personnes accueillies plusieurs de ces sujets brûlants et sujets à controverse, qui concerne les systèmes de production, la pollution agricole, l'utilisation des produits phytosanitaires, le respect de la biodiversité, l'agroécologie, etc. Provoquer la réflexion, amener les visiteurs à prendre conscience et à comprendre les problèmes de production, les modes de gestion des agro-ressources, le rôle et l'importance des systèmes de production et des différentes formes d'agriculture, sont autant d'objectifs qu'il est possible d'atteindre à travers l'échange et la rencontre.

Il ne s'agit pas de convaincre mais de donner des clés de compréhension. **La fonction de médiateur est là pour aider à comprendre, à exprimer les points de vue et faciliter le dialogue.** C'est donc un processus de communication librement consenti au travers duquel les personnes accueillies recherchent leurs propres solutions et interprétation des faits, par l'entremise d'un Paysan Accueillant Aménageur qui ne s'ordonne donc pas comme l'auteur de solutions, mais plus comme un facilitateur du dialogue et de compréhension.

Reconnaître la fonction d'accueil et de médiation de l'agriculture et du milieu rural nous paraît l'une des clés d'un dialogue serein et constructif entre agriculture et société, entre producteurs et consommateurs, entre urbains et ruraux. Cette fonction est indispensable pour permettre la participation de tous, professionnels comme citoyens, à la construction des politiques agricoles et alimentaires.

➔ Fonction d'aménagement de l'espace et valorisation du patrimoine

Le projet agritouristique s'insère économiquement, socialement, environnementalement et culturellement dans un territoire et les diverses activités qui y sont menées s'appuient sur les ressources et les acteurs de ce territoire, contribuant à son dynamisme et à sa valorisation. Parce qu'il est lui-même acteur de ce territoire, intimement lié aux ressources qu'il offre et dépositaire d'une culture locale, le Paysan Accueillant Aménageur contribue à le façonner, à l'entretenir, à le préserver au travers de ses activités, mais également en prenant part aux instances (conseil de développement, conseils municipaux, réseaux associatifs, syndicats, etc.) et aux décisions le concernant.

En ce sens, on peut parler dans le cas du métier de Paysan Accueillant Aménageur d'un certain élargissement de la notion d'environnement à la notion d'aménagement de l'espace.

” le Paysan Accueillant Aménageur contribue à façonner, entretenir, et préserver le territoire

La ferme paysanne multifonctionnelle insérée dans son territoire comme support et incarnation du projet formant système

Diversification et multifonctionnalité des fermes

L'élargissement de la vocation de l'espace rural est allé de pair avec l'élargissement des activités des fermes, reconnues, voire encouragées, par les politiques publiques, ce que nous allons expliquer ici. Le premier mouvement qui a affecté les fermes a été celui de la **diversification**, qui a pu se traduire sous des formes simples comme la production animale associée à celle de fourrage. Progressivement le système a pu se perfectionner avec la reconnaissance du fait que les activités d'aval par rapport à la production dite primaire, à savoir la transformation et la vente, faisaient toujours partie de l'activité agricole et donc étaient licites et ne remettaient pas en cause leur statut social (MSA) ou fiscal. Selon les régions la diversification a pu se traduire par la fourniture de services aux collectivités locales (comme le déneigement, l'exploitation forestière etc).



Mais au-delà de la diversification, la **multifonctionnalité suppose que l'on associe délibérément différentes composantes** qui peuvent être aisément pensées comme concurrentes. Par exemple, la production agricole organise les espaces de la ferme et recompose les paysages : la succession des cultures sur une même parcelle, des sols nus ou couverts, la construction, l'abandon ou la rénovation d'un bâtiment, toutes ces décisions que va prendre le paysan contribuent à la modification du paysage de façon provisoire ou pérenne. Si l'aspect des parcelles est aussi pensé comme une ressource dans le cadre de l'activité d'accueil, alors les actions agricoles pourront s'en trouver changées. Mieux encore, si le paysan comprend que des actions néfastes à l'équilibre écosystémique (comme les sols nus sur les pentes en hiver qui facilitent l'érosion ou l'arrachage de haies qui menace la biodiversité) dégradent l'aspect paysager que les personnes accueillies recherchent, **alors l'ensemble de ces actions sera conduit en synergie et au profit de l'ensemble des activités (production, résidence, protection de l'environnement) conjuguant ainsi dans un même lieu les trois figures de la campagne évoquées plus haut, que l'on peut résumer dans les trois facettes du métier revendiqué : Paysan Accueillant Aménageur.**

La « ferme paysanne multifonctionnelle insérée dans son territoire » se caractérise donc par l'ajout au secteur de production, d'activités d'accueil, de transformation et valorisation de produits, de commercialisation et de services. Il s'agit d'une construction complexe qui juxtapose une diversité de tâches plus ou moins proches du métier d'agriculteur stricto sensu. Ce sont ces activités qui sont exercées dans le cadre du statut d'agriculteur ou des divers statuts des acteurs ruraux.

La ferme est insérée dans un territoire, participant à son dynamisme, et dans des réseaux d'acteurs (territoriaux, professionnels, associatifs, personnels, etc.). Le porteur de projet d'accueil à la ferme est en effet souvent soumis à de fortes pressions face à la non-reconnaissance de ses activités par la profession agricole. Les appuis les plus souvent

cités dans les enquêtes sont ceux des réseaux auxquels on a choisi d'appartenir. L'appel aux réseaux personnels va jouer un rôle déterminant dans les différentes étapes de la démarche de projet professionnel et dans sa réussite.

De manière générale, la ferme paysanne multifonctionnelle insérée dans son territoire, semble présenter un certain nombre d'atouts lui permettant de s'adapter et d'avoir prise sur les évolutions du contexte : évolutions de la demande, évolutions réglementaires et normatives, évolutions technologiques, évolutions climatiques, évolution du collectif de travail, etc.

La ferme paysanne multifonctionnelle : un système d'activité

La ferme devient donc une organisation qui va se trouver au centre de dynamiques internes et externes, et sera confrontée à une demande accrue de gestion d'informations et de relations afin de s'adapter à un contexte en perpétuelle évolution. Elle sort de son statut initial d'unité de production, pour accéder à celui d'entreprise complexe .

La ferme paysanne multifonctionnelle s'impose donc comme une combinaison d'activités, de ressources et d'acteurs, qui forme système. Le « système d'activité » se définit comme un ensemble dynamique et structuré d'activités en interaction mis en œuvre par un acteur ou une entité sociale en mobilisant des ressources disponibles dans un environnement territorial, écologique et social donné. Alors que le « système de production » d'une exploitation se définit par la combinaison (nature et proportion) de ses activités productives et de ses moyens de production, le « système d'activité » renvoie à la manière de combiner différentes productions et types d'activités. Il se veut à la fois un « système économique » et un « système entrepreneurial » qui tire sa viabilité de la combinaison de plusieurs activités interdépendantes et de nature différente. Le « système d'activité » permet de trouver une cohérence entre système de production agricole, activités d'accueil et demande sociale.



2. LE MÉTIER DE PAYSAN ACCUEILLANT AMÉNAGEUR, UNE PROPOSITION POUR LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE

Un métier en phase avec les évolutions des aspirations sociétales

L'un des facteurs de changement les plus forts est l'émergence de nouvelles demandes sociales envers l'agriculture. Nous avons évoqué plus haut la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture, le rôle qu'elle joue dans la réorientation des activités des fermes, et sa prégnance chez les adhérent·es Accueil Paysan qui font du paysage et du patrimoine de leur territoire, des ressources. Nous insistons sur le fait qu'il est important de penser l'agroécologie de la manière la plus large possible¹⁰, de ne pas la cantonner à un ensemble de pratiques agricoles comme le fait la Loi d'avenir de 2014. L'observation des situations variées à l'échelle mondiale montre en effet que **les progrès agroécologiques sont d'autant plus forts et rapides que le système sort du monde des spécialistes et implique les consommateurs en tant que tels, mais aussi paysans, consommateurs et élus en tant que membres des communautés locales et citoyens des territoires.**

Les inquiétudes sur la situation de l'environnement, la prise de conscience d'une forme d'urgence environnementale se sont accrues récemment : la presse inventorie régulièrement les records de chaleur, les modifications des précipitations, la disparition rapide d'espèces animales ou l'arrivée d'espèces invasives. Dans le même temps, la qualité de l'alimentation devient aussi un sujet d'inquiétude. Ce sont des sujets dont on débat depuis un moment déjà, mais si on a longtemps dissocié les deux sujets, aujourd'hui la société française redécouvre le lien entre agriculture et alimentation.

En reliant les deux, on comprend que le climat évolue aussi en fonction des modalités de production de l'alimentation, ce qui conduit un grand nombre de personnes à modifier leurs

sources d'approvisionnement au profit de circuits courts, et pour certains même à modifier leur régime alimentaire. Ce sont les mêmes qui sont susceptibles de changer leurs pratiques de loisirs et de tourisme, et donc de privilégier des vacances moins loin de chez eux, plus « douces », dans des structures de petite taille, à la ferme.

Dans tous les cas, ces personnes ont des questions à poser aux paysan·nes, par exemple sur l'origine des produits, comment on les obtient, quelles pratiques agricoles ou d'élevage ils adoptent. L'agritourisme est vu par Accueil Paysan comme un moyen de retrouver une certaine cohérence entre le système de production agricole et la demande sociale en matière d'accueil à la campagne.



¹⁰ « l'étude intégrée de l'écologie de l'ensemble du système alimentaire, englobant les dimensions écologiques, économiques et sociales[...]cette définition élargit notre réflexion au-delà des pratiques de production et des impacts sur l'environnement immédiat aux niveaux de la parcelle ou de la ferme »[1] (Francis et al., 2003)

[1] Trad. des auteurs



Un métier favorable à la transition agroécologique

Il nous semble important de relever que ces interrogations sont partagées aussi par les membres du réseau Accueil Paysan, qui s'interrogent sur leurs pratiques, les modifient pour mieux prendre en compte les questions environnementales, ne serait-ce que parce qu'ils travaillent avec les phénomènes naturels. Ainsi, dans les fermes enquêtées, il est apparu que **la production agricole était de plus en plus conditionnée par des pratiques respectueuses de l'environnement (réduction des intrants, associations culturales, recours à la labellisation en AB) que l'on veut pouvoir expliquer aux personnes accueillies.** Les enquêté-es ont témoigné de leurs manières d'agir comme mêlant des savoirs divers (savoirs d'observation, savoirs vernaculaires, savoirs professionnels et savoirs savants) qui aident à l'adoption de pratiques agroécologiques. Ils ont aussi souligné que dans le cadre de l'activité de restauration, les temps des repas étaient privilégiés pour échanger sur les techniques de production, l'origine des produits et la qualité de l'alimentation, autant de sujets d'inquiétude de la part des urbains. Les paysan·nes enquêté-es expliquent alors comment ils produisent, s'approvisionnent auprès de partenaires du territoire, promeuvent les produits locaux.

Il apparaît alors que les combinaisons d'activités des adhérent·es Accueil Paysan - caractéristiques du métier de Paysan Accueil Aménageur qui mêle, a minima, activités de production alimentaire, d'accueil et d'aménagement - favorisent et encouragent l'adoption de pratiques et la mise en œuvre de systèmes agroécologiques. **C'est le métier de Paysan Accueillant Aménageur, entendu au sens des activités qu'il recouvre, mais également, des références sur lesquelles il s'appuie (l'Agriculture Paysanne, le tourisme équitable, solidaire et durable, l'éducation populaire) et les compétences qu'il implique de mobiliser, qui concourt à la transition agroécologique. Avec pour originalité que les activités d'accueil et la manière dont elles sont menées par les adhérent·es Accueil Paysan, permettent une transition vers l'agroécologie des accueillants et des personnes accueillies.**

” **les activités
d'accueil favorisent
l'adoption
de pratiques
agroécologiques**

Un métier qui contribue à l'installation agricole

Trajectoires d'installation

Dans l'ensemble, les trajectoires d'installation montrent **une grande progressivité pour mûrir le projet, le financer, trouver des partenaires, acquérir ou développer des compétences**. 42,6% des répondants ont repris une ferme dans le cadre familial, les 2/3 d'entre eux en y créant l'activité d'accueil à l'occasion de leur installation ; 16% des répondants ont quant à eux repris une ferme préexistante mais hors-cadre familial. Chez les acteurs ruraux, on retrouve de la même manière 25% de déclarants affirmant avoir repris une ferme ou structure préexistante, dont la moitié dans le cadre familial en y ajoutant les nouvelles activités d'accueil. La reprise dans le cadre familial concerne plus souvent les plus anciennement installés.

- **Dans la majorité des installations dans le cadre d'une reprise intrafamiliale, la création de l'activité d'accueil a lieu entre 7 et 12 ans après l'installation**, ce décalage temporel traduit le mûrissement du projet, la nécessité de le financer et souvent un accroissement du collectif de travail, le plus souvent par l'entrée d'un membre de la famille, fréquemment une compagne. Dans les 3 ans qui suivent le démarrage de l'activité d'accueil, le nouveau membre du collectif de travail s'installe à son tour, ce qui peut se traduire par des changements de gouvernance, la modification des statuts et le passage en régime sociétaire.
- **Dans le cas des installations hors-cadre familial, nous constatons des différences de trajectoire : l'installation est présentée comme un projet collectif, de couple ou de groupe, et la mise en œuvre de l'activité d'accueil est concomitante de l'installation.**

La ferme est de plus en plus souvent le lieu où se déroulent les activités plus que « l'endroit où l'on dort », cela traduit l'augmentation des compétences des accueillants, mais aussi la capacité à concevoir et mettre en marché des produits plus rémunérateurs. Cette capacité est très souvent fondée sur la mise en œuvre de compétences détenues par des membres de la famille ou du collectif de travail, ce qui permet ainsi de créer des emplois.

Freins et soutiens dans la réalisation du projet

Il existe des freins à l'installation, principalement **la difficulté à accéder au foncier**, revendiquée en majorité par les installés hors-cadre familial, sans compter qu'il manque les témoignages de ceux qui n'ont jamais pu mettre en œuvre leur projet faute de trouver des terres. Il est aussi compliqué de construire les plans de financement, ce qui est en partie compensé par la progressivité de mise en place des activités d'accueil chez les plus anciens, et donc plus prégnant chez ceux qui installent la ferme et l'accueil en même temps. Ceux qui pratiquent l'accueil d'enfants (notamment de groupes d'enfants) ou de personnes en situation de handicap citent fréquemment les difficultés financières provoquées par la mise aux normes des installations, et notamment les difficultés liées aux systèmes de normes différents selon les structures qui placent les personnes à accueillir.

Mais il existe aussi des appuis forts : recevoir de l'aide est un facteur crucial de réussite, de l'installation comme de la mise en place de l'activité d'accueil. Il peut s'agir d'aides financières ou non. Nous retenons la forte présence de la famille qui apporte un soutien en temps de travail, conseils, soutien moral. Ensuite, Accueil Paysan est cité pour avoir aidé par la rencontre des pairs et l'appui à la structuration du projet. La démarche de labellisation progressive et les conseils qui l'accompagnent sont en effet régulièrement cités dans les entretiens comme un facteur-clé de succès du projet. Les groupes de développement et Accueil Paysan sont omniprésents, ce qui témoigne de la vitalité du réseau et de la pertinence de ses interventions. On peut considérer aussi que cette donnée montre que la « capacité à faire appel aux réseaux » pour résoudre des problèmes ponctuels est une véritable compétence professionnelle qui a sa place dans le référentiel de compétences lié au métier.

La place de l'accueil dans le projet global

Les chef-fes d'exploitation déclarent consacrer 25% de leur temps à l'accueil et leurs conjoint-es entre 25% et 50% ; plusieurs répondants travaillent en famille en associant les enfants soit comme aides familiaux soit en tant que salariés.

Nous voyons que des compétences que la société pense comme féminines, liées au soin aux personnes (accueillir, nourrir, soigner ...) et exercées à titre gratuit dans le cadre familial, sont **valorisées par leur usage dans la transaction commerciale avec les personnes accueillies. Cela permet de les reconnaître en tant que compétences professionnelles, de les rendre visibles dans la famille et le collectif de travail puis de les « solidifier » sous la forme d'un emploi et d'un statut dans la ferme.** De la même manière, des personnes qui ont eu une trajectoire professionnelle dans les milieux de l'aide sociale ou de la formation, réinvestissent leurs compétences dans les projets d'accueil social ou pédagogique. **Il y a donc bien là la possibilité de construire de façon progressive de nouveaux emplois puis l'accès à un statut (associé, salarié...),** mais cela suppose aussi de gérer un collectif de travail en prenant en compte des rythmes de travail et des compétences différentes.

” **Le métier de Paysan Accueillant Aménageur est générateur d'intégration sociale et d'emploi.**

Un métier favorable à des installations nombreuses et à la vitalité des territoires ruraux

Pour que l'objectif de renouvellement des générations soit atteint dans un contexte de départ à la retraite très nombreux dans les prochaines années, (la moitié des agriculteur-trices en activité d'ici 2031) et plus encore si l'objectif, comme le soutient le Pôle InPACT et Accueil Paysan en son sein, est l'installation massive de paysannes et paysans, il faut compter sur l'installation de nouveaux actifs en majorité extérieurs au monde agricole. Cela correspond aux trajectoires d'installation actuelles des candidats à l'installation qui sont de plus en plus souvent "hors cadre familial" et "non issus du milieu agricole" et s'installent plus tardivement, souvent après une réorientation professionnelle. Ces personnes cherchent à s'installer de manière progressive sur des systèmes d'activité (production diversifiée, combinaison d'activités agri-rurales, etc.). Ainsi, si le métier de Paysan Accueillant Aménageur est celui des adhérent-es Accueil Paysan, parfois depuis des décennies, il est de plus en plus souvent également celui auquel se destinent les porteurs de projet d'installation en milieu rural.

Le métier de Paysan Accueillant Aménageur, de part les activités dont il se compose, est générateur d'intégration sociale et d'emploi. Ceci explique qu'il soit attractif pour des porteurs de projet d'installation en milieu rural.

Encore faut-il pouvoir accéder à ce métier. On l'a vu, les freins sont nombreux. Dans le travail de recherche mené au cours des cinq dernières années, nous nous sommes interrogés sur les compétences à acquérir et les modalités d'acquisition de ces compétences via la formation.



3. FORMER AU MÉTIER DE PAYSAN ACCUEILLANT AMÉNAGEUR

Ayant caractérisé le métier des adhérent-es et montré en quoi il constitue un métier d'avenir et un élargissement de la définition communément admise du métier d'agriculteur, en mesure de contribuer de manière substantielle au défi de la transition agroécologique et du renouvellement des générations, Accueil Paysan s'interroge sur les manières de former et d'accompagner les futurs Paysans Accueillants Aménageurs. A l'heure où le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation met en œuvre un plan pour "Enseigner à produire autrement, pour les transitions et l'agroécologie" qui a pour objectif de "mettre en résonance l'accompagnement des transitions et du projet agro-écologique de la France, avec les missions de l'enseignement agricole"¹¹, il nous semble qu'Accueil Paysan est en mesure d'apporter sa contribution à sa mise en œuvre.

A partir des résultats des travaux de recherche présentés dans ce document, de l'expérience du réseau, de notre conviction de la pertinence de l'éducation populaire dans le processus d'apprentissage et d'émancipation individuelle et collective, Accueil Paysan est en effet en mesure de participer à la construction de formations visant à donner accès à ce métier. Cette partie présente les compétences identifiées à travers les travaux de recherche comme nécessaires à l'exercice du métier de Paysan Accueillant Aménageur et les fondements d'une formation permettant l'accès au métier que nous nous proposons d'expérimenter sur la base de partenariat entre des associations locales AP et des CFPPA.



Les compétences nécessaires à l'exercice du métier

L'exercice du métier de Paysan Accueillant Aménageur, en lien avec la diversification des activités, repose sur un maillage de compétences parmi lesquelles la compétence de « gestion stratégique de projet » devient centrale pour permettre l'adaptation de la ferme. Des compétences spécifiques viendront ensuite s'ajouter à ce maillage, en fonction de la nature des projets. Qu'elle passe par l'expérience ou une formation spécialisée, l'acquisition de nouvelles compétences se fait dans le temps de façon progressive, et ne peut être que la résultante de la combinaison entre savoirs-savants, savoirs d'action, et savoirs vernaculaires¹² dans des situations d'action et d'apprentissage.

¹¹ MinAgri, Enseigner à produire autrement, pour les transitions et l'agro-écologie, Janv 2021

¹² Savoirs propres à une région, une communauté, une population

CRÉATION ET CONDUITE DE PROJET D'AGRI-TOURISME

Un projet agritouristique se caractérise notamment par une idée, une vision d'avenir, des objectifs, une programmation et un territoire d'accueil, il mobilise donc de l'ingénierie de projet. Les compétences en gestion stratégique de projet sont donc primordiales pour assurer le pilotage de la ferme, de la combinaison d'activités.

Compétences identifiées :

- Elaborer et créer un projet de ferme paysanne multifonctionnelle proposant de l'accueil
- Piloter un projet de ferme paysanne multifonctionnelle proposant de l'accueil
- Insérer le projet dans son environnement, dans le territoire et dans des réseaux
- Prendre en compte des enjeux du développement durable et de l'agriculture paysanne
- Organiser la gouvernance, le fonctionnement et la répartition des tâches du collectif de travail
- Assurer la gestion financière et administrative du projet
- Promouvoir et commercialiser les produits et prestations de services de la ferme en prenant en compte les attentes des personnes accueillies

PRODUCTION VÉGÉTALE ET ANIMALE TERRITORIALISÉE

Nous avons fait le choix de ne pas travailler en détail sur les compétences liées à la production, dans la mesure où leur formulation dans l'actuel référentiel du Brevet Professionnel de Responsable d'Entreprise Agricole permet une diversité de pratiques. Dans le cadre de ce travail, nous faisons référence à celles respectant les principes de l'Agriculture Paysanne

ACCUEIL ET MÉDIATION EN MILIEU RURAL

Le « Paysan Accueillant Aménageur » met en œuvre ses activités à partir d'installations dont il est propriétaire ou locataire. Il est responsable de la qualité des prestations et des services d'accueil et d'hébergement qu'il met en œuvre, notamment en ce qui concerne l'hébergement, les produits alimentaires, les aménagements, l'organisation des animations et l'encadrement des personnes accueillies. L'accueil permet de valoriser le métier et la culture de l'accueillant. Mais plus encore, dans l'accueil aujourd'hui, le paysan se trouve en position de médiation, il doit pouvoir expliquer ce qui se passe dans la ferme et le territoire, comment et pourquoi on produit comme on le fait, les marges de manœuvre de l'action, les réponses que l'on a, les questions qui n'ont pas encore trouvé de réponse, etc.

Cela implique d'adopter une posture favorable à l'écoute mutuelle, l'échange et le partage.

Compétences identifiées :

- rendre intelligibles les activités de la ferme et le territoire dans lequel elles s'inscrivent
- mener une activité de vente directe de produits paysans
- mener une activité d'accueil avec hébergement
- mener une activité d'accueil avec restauration
- mener une activité d'accueil pédagogique
- mener une activité d'accueil social
- mettre en place et mener des animations de découverte de la ferme et du territoire

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET VALORISATION DU PATRIMOINE

On l'a vu, parce qu'il est lui-même acteur de son territoire et dépositaire d'une culture locale, et parce que son projet est intimement lié aux ressources qu'offre ce territoire, le Paysan Accueillant Aménageur, contribue à le façonner, l'entretenir, le préserver à travers ses activités, mais également en prenant part aux instances et aux décisions le concernant.

Compétences identifiées :

- Gérer et entretenir les paysages
- Gérer et protéger les ressources naturelles et la biodiversité
- Concevoir, préserver et valoriser les patrimoines culturel, matériel et immatériel

Proposition de formation : accompagner la maturation du projet

Le projet de recherche a montré que le métier de Paysan Accueillant Aménageur est un métier complexe qui nécessite la maîtrise de compétences extrêmement variées et transversales. Pour tester la pertinence de son approche et des modalités d'acquisition des compétences proposées, Accueil Paysan se propose de mener, en partenariat avec des CFPPA volontaires, une expérimentation de formation composée de quelques modules préfigurant la rédaction d'un futur référentiel de formation complet "Paysan Accueillant Aménageur". La finalité de la formation proposée est de développer la capacité des candidats à prendre des initiatives, à relever des défis, à se poser comme acteur de son propre avenir, à conduire un projet dans un environnement évolutif.

La partie qui suit se veut être un "cahier des charges" de la formation à expérimenter, détaillant, d'une part, les contenus essentiels à intégrer à la formation et, d'autre part, la manière dont on propose d'acquérir ces contenus, dans laquelle les professionnels en activité occupent une place particulière. Ces aspects essentiels mis à part, toute la conception et la mise en œuvre de la formation fera l'objet d'une co-construction entre les CFPPA partenaires, une association locale Accueil Paysan et la Fédération Nationale Accueil Paysan.



Contenus essentiels d'une formation Paysan Accueillant Aménageur

Les contenus de la formation que Accueil Paysan juge indispensables à une formation "Paysan Accueillant Aménageur" découlent des résultats de la recherche présentés dans les parties précédentes. Ils relèvent donc pour l'essentiel de la vision de l'agriculture et de l'accueil que traduit notre définition du métier de Paysan Accueillant Aménageur.

L'expérimentation de la formation ne portant que sur quelques modules de ce futur référentiel, proposée dans le cadre d'une UCARE¹³ d'un Brevet Professionnel de Responsable d'Entreprise Agricole (BP REA) ou d'un Certificat de Spécialisation "Tourisme vert, accueil et animation en milieu rural", il ne sera pas possible de tout faire. Les éléments ci-dessous sont proposés comme autant de portes d'entrées possibles.

→ Une formation conçue pour accompagner la création ou l'évolution d'un projet global

- Un projet global reposant sur une combinaison d'activités incluant, a minima, des activités de production et d'accueil. L'accueil est imbriqué dans l'ensemble de l'activité. Tout le projet est pensé avec l'accueil, voire à partir de l'accueil (gestion du collectif de travail, du temps de travail, des investissements, etc.).
- Un projet qui vise à la création ou l'évolution d'une ferme paysanne insérée dans son territoire, qui contribue aux diverses fonctions de ce territoire (approvisionnement alimentaire, éducation citoyenne, entretien du patrimoine...),
- Un projet qui vise à créer des espaces de dialogues et d'échanges entre agriculture et société, tenant donc compte de la demande sociétale. Le porteur de projet est accompagné à adopter une posture de médiation, grâce à laquelle il est en mesure de rendre intelligible le monde agricole et rural auprès des personnes qu'il accueille.

→ Une formation conçue comme un accompagnement vers l'autonomie décisionnelle du porteur de projet

Ce qui implique :

- D'identifier, gérer, aménager les ressources du projet (le collectif de travail, le temps, les ressources financières, les espaces, le bâti, etc) ;
- D'être acteur de la recherche de débouchés, de la vente, de la communication de ses prestations et de ses produits ;
- De savoir se repérer dans la complexité administrative, fiscale, sociale et juridique (foncier, statuts, urbanisme, pluri-activités) ;
- La connaissance du territoire et de ses spécificités, l'insertion dans des réseaux d'acteurs.
- Une approche progressive de l'installation.

¹³ Unité capitalisable d'adaptation régionale à l'emploi



Approche pédagogique proposée pour la mise en oeuvre de la formation

Le troisième principe repose sur le fait que nous avons mis la compétence de « gestion stratégique de projet » au cœur des compétences du Paysan Accueillant Aménageur ; de ce fait, nous allons proposer une modalité de formation issue des pratiques de « la pédagogie par problèmes et par projets » qui engage l'apprenant·e, parce que l'enjeu d'apprentissage est lié à la résolution d'un ensemble de questions qu'il se pose. Rappelons ici rapidement ce qui distingue un problème d'un projet : le problème s'impose à nous, quand le projet provient de nous, mais pour résoudre le premier ou accomplir le second, la démarche est la même.

En résumé, nous utiliserons ici la motivation des apprenant·es pour réaliser leur projet dans une procédure d'apprentissage reposant sur ces projets eux-mêmes, fermement structurée par une démarche pédagogique d'accompagnement. Pour être précis, il ne s'agit pas de former à résoudre un problème ou à construire un projet, mais de former à une méthode reproductible et transférable dans le temps et l'espace, que chacun s'appropriera pour mener à bien son projet personnel. C'est une manière de placer des points d'alerte, des manières d'agir, de construire des modalités de réflexion, des habitudes de travail en collectif, etc..

LES ÉTAPES DE LA FORMATION

Phase 1 - décrire son projet

solliciter de chaque apprenant la formulation de son projet d'accueil (qui accueillir ? où ? pourquoi ? comment ?). C'est en quelque sorte la commande que chacun se passe à soi-même. Cette présentation doit être discutée en groupe, il faudra retenir les questions qui sont posées, car elles sont souvent des pistes de réflexion nouvelles. Cette première étape doit être consignée par écrit, de manière à repérer avec chacun les points qui restent flous. Le groupe d'apprenant·es joue un rôle majeur dans le travail de formulation du projet, il est à l'écoute, renvoie des commentaires. Le·la formateur·trice joue un rôle d'animateur·trice pour que les propos restent bienveillants mais aident à la remise en question pour améliorer le projet.

Il est utile que l'apprenant·e ait un·e formateur·trice référent·e qui suivra son projet sur la durée et sera un appui pour trouver les autres interlocuteurs nécessaires. Le premier inventaire de ce qui est flou devra être partagé avec les formateur·trices des autres UC, qui peuvent avoir la ressource qui permettra d'avancer sur un point donné.

Il est nécessaire que l'apprenant·e consigne par écrit, au long cours, les évolutions de sa réflexion, ses questions, les réponses qu'il trouve (et comment il les trouve) pour être accompagné « preuves en main » dans son cheminement.

Description du projet :

Quoi faire ?	Qui le fait ?
« Je souhaite réaliser, à telle date ... »	apprenant·e
Motivations du choix	apprenant·e
Reformulations et échanges	apprenant·e, groupe et formateur·trice
Premier inventaire des tâches à accomplir	apprenant·e et formateur·trice
Planning et programmation	apprenant·e et formateur·trice



→ Phase 2 - clarifier

Le but est d'aider les apprenant-es à rendre net ce qui est flou, pour ce faire il est nécessaire de se demander à plusieurs reprises « de quoi ont-ils besoin ? »

- de voir des réalisations concrètes qui leur serviront de modèle ou de repoussoir : pour cela, la formation s'appuie sur un réseau de fermes paysannes multifonctionnelles inspirantes en mobilisant des professionnels qui peuvent montrer ce qu'ils font, comment ils le font, expliciter leur parcours;
- de connaître des points réglementaires précis¹⁴ (par ex. même s'ils ont le même âge, des enfants accueillis en famille ou en groupe scolaire ne seront pas logés ou nourris de la même façon);
- de se sentir guidés dans le monde agricole pour trouver du foncier, des aides, des prêts... : les adhérent-es Accueil Paysan, mais aussi d'autres groupes de développement seront à nouveau sollicités, rencontrer les AFOCG, les ADEAR, les CIVAM, Terres de liens, les GAB enrichira les références et connaissances des apprenant-es, les insérera dans un réseau qui aide à la réussite du projet. Les intervenants d'Accueil Paysan seront souvent à même de faire entrer les apprenant-es dans une toile relationnelle au sein du monde agricole. La majorité des entrants en agriculture aujourd'hui ne sont pas issus du monde agricole, n'ont pas les « codes », ont besoin de « traducteurs », de « mentors ». En retour, ils sont très souvent riches de trajectoires professionnelles diverses et pourront en partager les fruits avec les professionnels rencontrés. Cette rencontre est donc à double sens.

Cette phase 2 est rythmée par des temps de travail réguliers, une fois par trimestre au minimum, toujours construits sur un échange entre apprenant-e et formateur-trice, mais aussi avec le groupe :

1. quel est le problème à résoudre ?

2. élaboration de pistes :

- par la discussion en groupe (le problème de A peut avoir été résolu par B, il partage),
- par la connaissance du sujet (« pour faire ceci ... on s'y prend comme ça »),
- par le renvoi vers d'autres formateur-trices et leurs cours (et ceci ne sera possible que si l'on sait qui ils sont et de quoi ils parlent avec les apprenant-es),
- par les choix de stages,
- par la capacité à s'informer, à s'autoformer

Ces rendez-vous seront l'occasion de faire le point sur le travail accompli et sur ce qui reste à faire, comme précédemment, une trace écrite doit en être conservée. C'est un rapport d'étape, dont le contenu précise à la fois les attentes et le travail à faire ; c'est un outil de dialogue avec les autres partenaires rencontrés pour élaborer le projet.

¹⁴ Publications pouvant servir de ressource :

- Bounaceur, A., *Diversification agricole : guide juridique pour les porteurs de projets*, Réseau CIVAM, 2021
- *La collection des livrets de l'accueil social, Accueil Paysan et Réseau Civam, 2019-21*, <https://www.accueil-paysan.com/fr/actualites-fnap/article/en-savoir-plus-sur-laccueil-social-la-ferme/>

Bilan d'apprentissage (à répéter n fois) :

Quoi faire ?	Qui le fait ?
<i>Analyse des difficultés rencontrées , identification de leur origine</i>	<i>apprenant-e</i>
<i>Recherche des modalités pour les résoudre : mise en application des matières enseignées en fonction des situations, savoirs et savoir-faire acquis en stage, travail personnel</i>	<i>apprenant-e avec l'appui de l'ensemble des formateur-trices y compris maîtres de stage</i>
<i>Détailler les compétences acquises en s'appuyant sur des situations vécues qui sont analysées</i>	<i>apprenant-e</i>
<i>Faire le bilan de ce qui donne satisfaction (« j'ai eu plaisir à faire »)</i>	<i>apprenant-e</i>
<i>Faire le bilan de ce qui « coince »</i>	<i>apprenant-e</i>
<i>Contractualiser le pas suivant à accomplir (modalités, planning)</i>	<i>apprenant-e et formateur-trice</i>



➔ Phase 3 - présenter son projet en fin de formation

Lorsque le projet a été élaboré, le-la apprenant-e doit être en mesure de le présenter au groupe qui le questionnera. Il importe de faire apparaître :

- l'objectif fixé et la date de réalisation,
- les modalités pratiques mobilisées (quel foncier, quels investissements, qui travaille...),
- les personnes ressources identifiées au cours du parcours, quels appuis ont-elles apportés, comment elles sont re-mobilisables, qui n'a pas encore été un appui mais peut le devenir,
- les compétences acquises pendant la formation et comment elles ont été mobilisées.

CONCLUSION

Ce métier de Paysan Accueillant Aménageur, celui des adhérents et adhérentes Accueil Paysan, né du rejet de l'industrialisation de l'agriculture et de la volonté de permettre à des paysans de vivre de leurs terres, de leurs savoirs et savoir-faire, trouve aujourd'hui un nouvel écho.

Les travaux de recherche présentés dans ce document ont montré la contribution de ce métier à la transition agroécologique et sa pertinence dans un contexte de dégradation des ressources naturelles et culturelles ; de modification des aspirations sociétales et des demandes citoyennes vis-à-vis de l'agriculture ; d'évolution des trajectoires

d'installation et des profils des porteurs de projet. Ils ont également montré qu'on ne s'improvise pas Paysan Accueillant Aménageur du jour au lendemain et que l'exercice du métier nécessite l'acquisition et la mobilisation de compétences extrêmement variées et transversales. Pour cette raison, Accueil Paysan a la volonté affirmée de contribuer à la formation et à l'accompagnement des Paysans Accueillants Aménageurs de demain, hommes et femmes, aux côtés et en complémentarité d'autres acteurs de l'accompagnement à l'installation (partenaires des réseaux InPACT, établissements de l'enseignement agricole, Chambres d'Agriculture...).



REMERCIEMENTS

Merci à tous les adhérents et adhérentes qui ont pris part, à un moment ou à un autre, au projet de recherche.

Merci à Agnès TERRIEUX et Bernard MONDY pour leur accompagnement scientifique et humain tout au long de ce travail.

Merci aux bénévoles et salarié.e.s qui se sont investis dans le groupe "développement" durant ces cinq années.

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cette œuvre est mise à disposition sous licence Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France. Vous pouvez réutiliser le contenu de ce document, sans le modifier, en créditant son auteur-riche (la Fédération Nationale Accueil Paysan). Les réutilisations commerciales ne sont pas autorisées.

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>

CRÉDITS

Crédits images : settings by Gülce Akdogan, login by Icon Fair, wheat by anbilero adaleru, house by abderraouf omara, from the Noun Project. Bee made by Freepik from www.flaticon.com.

**Vous avez une question ou une proposition concernant
ce projet de recherche ou le réseau Accueil Paysan ?**

Vous pouvez écrire à :
projet-developpement@accueil-paysan.com



**FÉDÉRATION NATIONALE
ACCUEIL PAYSAN**

9 avenue Paul Verlaine
38100 Grenoble

www.accueil-paysan.com

SUIVEZ-NOUS !

Le Film, nos actualités, nos bons
plans...sont sur les réseaux sociaux.



Accueil Paysan



@accueilpaysan



Accueil Paysan